



Direction Régionale de l'Environnement
RHÔNE-ALPES

ZNIEFF* de type I

N° régional : 01210013

Ancien N° régional :

Marais des Louves

Départements et communes concernées en Rhône-Alpes

Surface : 7,74 ha

Ain ARBIGNIEU, COLOMIEU

Niveau de connaissance

Milieux naturels	3	Amphibiens	1	Reptiles	0	Coléoptères	0
		Mammifères	0			Libellules	2
Végétaux supérieurs	2	Oiseaux	1	Crustacés	0	Orthoptères	0
Mousses, lichens	0	Poissons	0	Mollusques	0	Papillons	0

Légende :

- 0 = prospection nulle ou quasi inexistante
- 1 = prospection insuffisante
- 2 = prospection assez bonne
- 3 = bonne prospection

Nombre de données d'observation collectées : 10

Description et intérêt du site

Le massif du Bas-Bugey est une région d'une très grande richesse biologique. A l'écart des principales voies de communication, il reste bien préservé. Mais c'est sa physionomie qui présente le plus d'intérêt. De la plaine du Rhône au sommet du massif (Molard Dedon, 1219 m), le dénivelé est de près de 1000 m. Les conditions climatiques rencontrées sur l'ensemble du massif sont particulièrement variées et permettent une grande diversité botanique. Les milieux rencontrés sont aussi divers que tourbières, lacs, forêts montagnardes, pelouses sèches, pâturages, falaises... Le marais des Louves est séparé en deux par le CD 69. Cette tourbière alcaline se développe sur des sols riches en calcaire. La tourbe qui s'y accumule est formée de nombreuses laïches mais aussi de mousses particulières : les hypnacées. Les tourbières alcalines sont fortement présentes dans les vallées alluviales et les Préalpes calcaires où l'influence des glaciers jurassiens et alpiens a été importante. Elles représentent 55% de la surface des tourbières de la région. Les milieux rencontrés sont assez semblables dans la partie sud comme dans la partie nord. La cladiaie (formation végétale dominée par le marisque) est bien développée. Elle est accompagnée de zones de "bas-marais" (marais tout ou partie alimentés par la nappe phréatique) ou de moliniaies (pelouses à base de Molinie bleue) dans la partie sud. Des boisements marécageux croissent en périphérie. La partie nord présente des zones d'eau libre. La composition floristique de ces milieux est relativement variée. Citons quelques plantes remarquables que l'on peut observer sur ce site : le Peucedan des marais, l'Utriculaire commune, le Nénuphar jaune.

Milieus naturels

44.911 BOIS D'AULNES MARECAGEUX MESOEUTROPHES
53.3 VEGETATION A CLADIUM MARISCUS

Faune vertébrée

Pas de données disponibles

Flore

Laïche aigüe	<i>Carex acuta L.</i>
Nénuphar jaune	<i>Nuphar lutea (L.) Sm.</i>
Peucedan des marais	<i>Peucedanum palustre</i>
Séneçon des marais	<i>Senecio paludosus L.</i>
Utriculaire commune	<i>Utricularia vulgaris L.</i>

Faune invertébrée

Libellules

Agrion délicat

Ceriagrion tenellum

Bibliographie

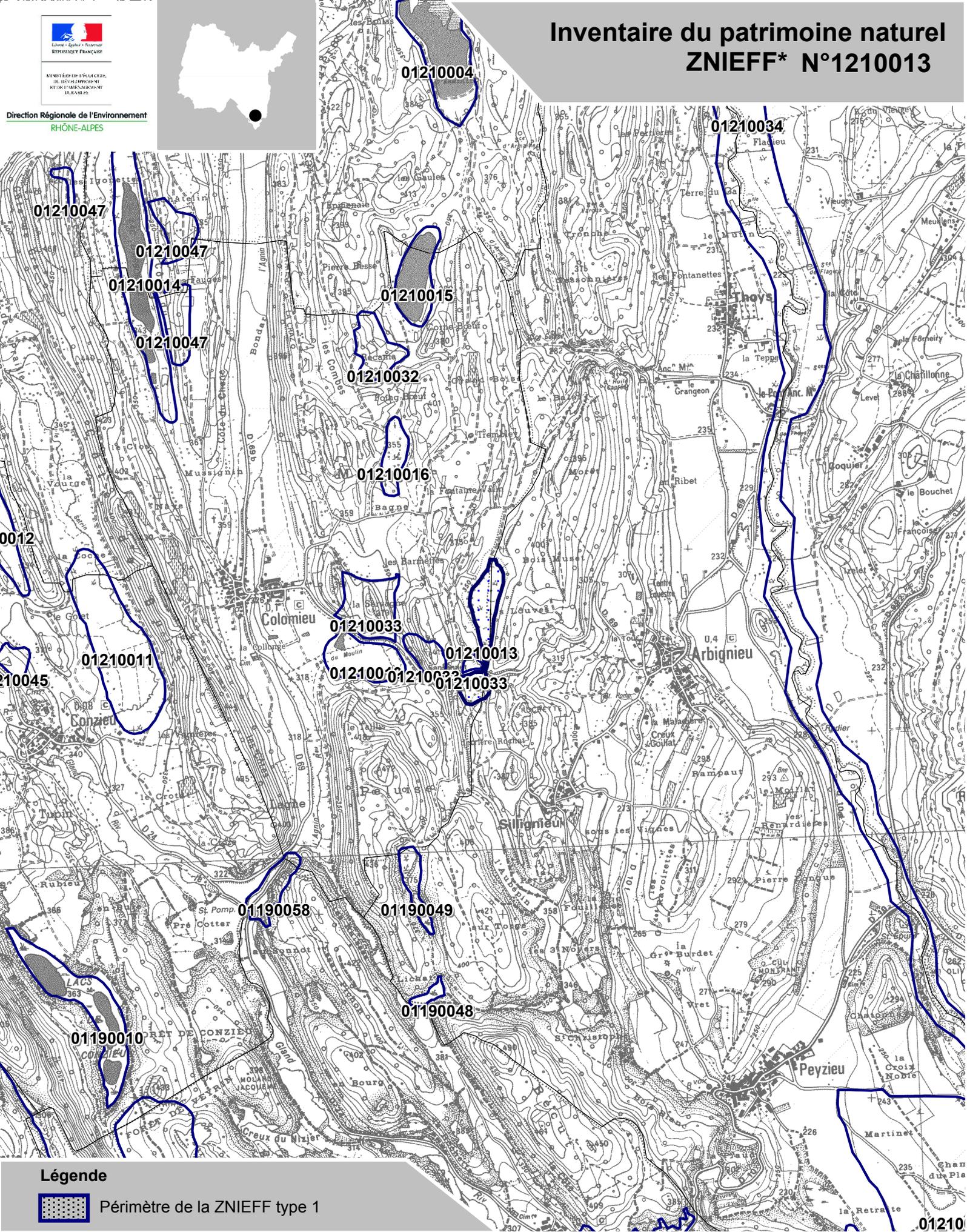
Pas de données disponibles



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE ET DU TERRITOIRE

Direction Régionale de l'Environnement
RHÔNE-ALPES

Inventaire du patrimoine naturel ZNIEFF* N°1210013



Légende

 Périmètre de la ZNIEFF type 1

* Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique 2e édition 2007
Il constitue un outil d'alerte et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire
Edition : InfoSIG Cartographie - www.infosig.net - Ancecy



Echelle : 1 / 25 000
fonds IGN Scan 25 (C)